

3,225 hectolitres de blé ont été amenés mercredi au dernier marché de prise, à Lille. La baisse constatée ici est restée, à peu près la même, par la combinaison des dix marchés du rayon. Les farines ont fléchi de 25 centimes au sac. Le pain blanc, seul, a baissé d'un centime et se vend aujourd'hui, en conséquence, 28 centimes le kilogramme; le pain bis se vend 23 centimes.

L'administration du chemin de fer du Nord, ayant été informée par l'administration de l'octroi de Paris, qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, elle refusera l'entrée à la barrière des marchandises sujettes aux droits d'octroi qui ne seront pas accompagnées d'une déclaration écrite, à l'honneur d'en donner avis au commerce, afin qu'il veuille bien se conformer à ces dispositions, d'après lesquelles aucune marchandise qui devra entrer à Paris et acquitter des droits, ne sera acceptée par le chemin de fer si elle n'est accompagnée d'une déclaration spéciale, énonçant le poids de détail et du colis, la nature de la marchandise, l'adresse du destinataire et la signature de l'expéditeur.

Voici quelques chiffres intéressants sur la récolte de la soie, cette année, dans l'Ardèche, pays qui en produit la plus grande quantité en France :

Il y a eu bonne récolte dans 237 communes et mauvaise dans 157. Le préfet déclare que les graines les plus favorisées sont celles d'Andrinople, de Smyrne et de Toscane; la maladie les a très peu éprouvées; il ajoute que l'excellence des produits orientaux, l'insuccès de ceux de France, l'absence de maladie du mûrier, prouvent le besoin de régénérer des races fortement menacées.

Tribunaux.

Cour impériale de Paris.

(Chambre des appels de police correctionnelle). AFFAIRE PROST.

POURSUITE EN RESPONSABILITÉ CIVILE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE. — ARRÊT.

La Cour de Paris, chambre des appels de police correctionnelle, s'est occupée, pendant trois audiences, de l'appel interjeté par M. Prost, du jugement qui l'a condamné à cinq ans d'emprisonnement, et de l'appel des membres du conseil de surveillance, condamnés par ce même jugement comme civilement responsables.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les faits nombreux imputés à M. Prost, et ils se souviennent aussi de la grave question de droit que soulevait la poursuite des membres du conseil de surveillance.

C'était, en effet, la première fois qu'on appliquait aux membres des conseils de surveillance les dispositions de la nouvelle loi de 1856 sur les sociétés en commandite, qui déclare responsables les membres du conseil de surveillance qui, sciemment, ont laissé distribuer des dividendes fictifs, ou laissé commettre dans les inventaires des inexactitudes graves.

Les membres du conseil de surveillance, tout en protestant de leur bonne foi, devaient, avant d'engager le fond, décliner la compétence du tribunal de police correctionnelle; ils soutenaient que la responsabilité prévue par la loi nouvelle ne pouvait pas être assimilée à une responsabilité civile des actes du gérant et qu'ils ne devaient pas être cités en police correctionnelle.

Le tribunal avait repoussé toute exception, s'était déclaré compétent à leur égard et les avait condamnés comme civilement responsables.

La cour, après le rapport de M. le conseiller Metzinger, a entendu d'abord les défenseurs des membres du conseil de surveillance, sur la grave question de compétence soulevée.

M<sup>rs</sup> DUBAURE et LACHAUD, avocats des membres du conseil de surveillance, ont été entendus dans leur intérêt.

M. l'avocat-général ROUSSEL a soutenu la compétence des tribunaux correctionnels vis-à-vis des membres du conseil de surveillance, et les a considérés comme étant civilement responsables.

La cour, par son arrêt, a infirmé, en ce qui concerne les membres du Conseil de surveillance, le jugement du tribunal. Elle a décidé en droit que la responsabilité édictée contre eux par la nouvelle loi ne peut s'entendre d'une responsabilité civile du gérant et, par suite, les a renvoyés de la poursuite dirigée contre eux.

En ce qui concerne l'appel de Prost, la Cour, après avoir entendu Me Du Miral, pour le prévenu, Me Rivolet, pour la partie civile, et Me Roussel, avocat-général, a confirmé la décision des premiers juges.

FAITS DIVERS.

— Voici une nouvelle qui fait le plus grand honneur à l'industrie de la Belgique :

C'est à l'établissement de Seraing que s'exécutent en ce moment les immenses appareils destinés au percement du Mont-Cenis, travail gigantesque entrepris par le gouvernement sarde, et qui doit réunir les vallées du Piémont à la Haute-Italie. Cet appareil, machine entièrement nouvelle, due à l'invention de trois ingénieurs sardes, consiste en un compresseur hydraulique qui, après avoir comprimé l'air au moyen d'une chute d'eau, l'envoie dans l'intérieur des travaux, où cet air comprimé agit comme force motrice pour enfoncer dans le roc des filets de mine et produire des trous de mine. Cet air comprimé sert encore de force motrice pour opérer le déblaiement des débris dus à l'explosion; il permet en même temps de pourvoir à la ventilation du tunnel.

Ces appareils sont exécutés sous la direction de M. Sommeiller, ingénieur sarde, l'un des inventeurs de ces machines. Des expériences auront lieu prochainement à Seraing pour juger de leur efficacité; tout fait espérer qu'elles répondront à l'attente de leurs inventeurs. On sait que, au moyen de ces machines, on espère percer, en moins de six ans, le tunnel du Mont-Cenis, qui compte treize kilomètres de longueur entre Modane et Bardonnèche, travail qui exigera plus de trente ans, si l'on employait les moyens ordinaires. Les ingénieurs sardes qui ont dirigé et surveillé ces travaux n'ont eu qu'à se féliciter de la manière intelligente avec laquelle l'établissement de Seraing a su réaliser leur remarquable invention.

(Meuse).

— Après deux heures de délibération dans sa chambre du conseil, la cour d'appel de Paris a rendu un arrêt longuement motivé dans l'affaire de M. de Montalembert.

Cet arrêt infirme le jugement du tribunal en ce qu'il a déclaré à tort M. de Montalembert coupable du délit d'attaque contre le suffrage universel et les droits et l'autorité que le Chef de l'Etat tient de la Constitution.

Il reconnaît, en outre, que c'est par erreur que M. de Montalembert a été condamné comme

l'auteur principal des deux autres délits restés à sa charge, et qu'il ne pouvait être condamné que comme complice.

La peine d'emprisonnement a été réduite à trois mois, et l'amende maintenue.

— Depuis quelques jours, il se commet des vols et des tentatives de vol dans les alentours même de la préfecture de police, dont les mal-fauteurs, dit le Droit, semblent ainsi braver la vigilance. Vers la fin de la semaine dernière, on s'est introduit, à l'aide de fausses clés, dans le domicile du sieur M., employé au ministère des finances, 20, rue de Harlay. Ayant ouvert son secrétaire, ils y ont pris une somme de 1,00 fr. en numéraire. Dans le même meuble se trouvaient d'importantes valeurs qui heureusement ont échappé aux recherches des voleurs.

M. Délessart, avoué, domicilié place Dauphine, 12, a établi son étude au premier étage, tandis que son appartement est situé à l'étage au-dessus. Samedi dernier, profitant du moment où il était chez lui, des voleurs ont pénétré dans l'étude, qui était fermée, et, en se servant de fausses clés, ont tenté d'ouvrir le tiroir-caisse d'un bureau.

Mais la fausse clé dont ils faisaient usage s'est brisée dans la serrure, et ce contre-temps les a forcés de se retirer sans avoir accompli leur projet.

Les indices recueillis font espérer que ces audacieux malfaiteurs ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice.

— Voici quelques détails sur le fâcheux accident arrivé à M. Roger de Beauvoir. Il ne se serait pas, dit-on, cassé la jambe; mais l'accident qui lui est arrivé au théâtre Beaumarchais est assez grave pour que les médecins n'aient pu encore reconnaître la nature de la blessure, tant est grande la tuméfaction, et l'on ajoute qu'il est à craindre que la guérison ne soit longue.

--- On lit dans l'Abeille de Lorient :

« Une nouvelle qui a produit une très-grande sensation dans notre ville nous est parvenue : c'est la faillite de M. Avrrouin-Foulon, receveur général de notre département, dont le remplacement a été récemment nommé. Si l'on en croit les avis reçus, le passif de cette faillite s'élèverait à 4 millions, tandis que l'actif serait évalué à 2 millions seulement.

Sur tous les points du département, cette nouvelle causera l'étonnement le plus profond, tant était grande la confiance que la maison Avrrouin inspirait. A Vannes, l'émotion causée par ce sinistre financier a été d'autant plus vive que rien ne pouvait faire prévoir un semblable désastre. Il y avait quarante-deux ans que M. Avrrouin était receveur général du Morbihan.

On ne connaît pas encore, d'une manière certaine, les causes qui ont pu déterminer cette faillite.

Le Courrier de Nantes donne les mêmes évaluations et ajoute :

« Le receveur général est malade à tel point que l'on ne peut obtenir de lui aucune espèce de renseignements.

« La ville de Vannes sera compromise pour plus d'un million.

— Un célèbre astronome italien, M. J. . . . , vient, après de nombreuses années de travail, d'obtenir de la photographie un merveilleux résultat.

Depuis plusieurs années, M. J. . . . , bien connu dans le monde scientifique, surveillait avec un soin incessant la fabrication et l'agencement

d'un appareil immense et d'une puissance extraordinaire destiné à photographier les constellations célestes.

Lundi dernier, à dix heures du soir, à Florence, en présence de quelques gentilshommes italiens et deux ou trois savants émérites, M. J. . . . a présenté une épreuve tirée de son magique instrument.

De cette épreuve résulte tout simplement que la lune est habitée. Un certain nombre d'êtres animés est visible, hommes et bêtes sont nus.

Quoique étrangère à la science, cette expérience n'en est pas moins décisive.

Depuis près de six années, ce savant s'était, par des études sérieuses, préparé au succès qui vient de couronner ses efforts.

Nous ne serions pas étonnés que, dans un laps de temps plus ou moins éloigné, les savants aient trouvé le moyen de communiquer avec la lune.

Aujourd'hui qu'il est constant que cette planète est habitée, l'on n'a plus qu'à s'occuper des moyens de transport. Espérons qu'on en trouvera.

(Revue du Commerce).

— Il résulte d'une note que nous avons sous les yeux que, pendant l'année 1857, les 25 lignes d'omnibus qui sillonnent Paris dans tous les sens n'ont pas transporté moins de 55 millions 474,454 voyageurs.

La ligne sur laquelle la circulation a été la plus active est celle de la Bastille à la Madeleine, qui a été parcourue par 7 millions 681,297 personnes. Viennent ensuite : la ligne de la Chapelle à la barrière d'Enfer, parcourue par 2 millions 793,668 voyageurs; celles de Neuilly au Louvre, et des Ternes au boulevard des Filles-du-Calvaire, suivies, la première, par 2 millions 757,446 voyageurs; la seconde, par 2 millions 757,440. La ligne de Charenton est également très fréquentée.

La ligne la moins parcourue est celle de la Bastille au Père-Lachaise, qui n'a transporté que 374,036 voyageurs, ce qui représente encore un chiffre assez considérable, eu égard à leur destination.

La ligne partant de la barrière des Martyrs, pour aboutir au Panthéon, a été suivie par 1 million 675,008 voyageurs. La notice que nous consultons ne dit pas si les grands hommes partant du Panthéon pour aller aux Martyrs ont été plus ou moins nombreux que les Martyrs parvenus au Panthéon.

La Compagnie des Omnibus emploie à ce service 410 voitures.

— La maison d'un droguiste, à Bruxelles, a été, ces jours derniers, le théâtre d'un tragique accident. Le propriétaire de l'établissement s'était rendu au spectacle avec sa femme, laissant la garde du magasin et le soin de servir les clients à un jeune garçon entré depuis peu à son service et assez peu familiarisé encore avec les éléments de sa profession.

Quand le droguiste revint du théâtre, grande fut sa stupéfaction de trouver sa maison remplie de monde. Des parents éplorés, un médecin, un prêtre, se pressaient autour d'un moribond. C'était le garçon droguiste qui, sous l'inspiration d'une innocente pensée de gourmandise, s'était préparé, à la faveur de l'absence de son patron, un breuvage principalement composé d'amandes amères, renfermant une substance vénéneuse de la plus dangereuse espèce, et qui n'avait pas tardé à présenter tous les symptômes d'un empoisonnement. Au bout de quelques heures de souffrances et de secours inutiles, le malheureux jeune homme rendait le dernier soupir.

dans l'appartement de son cher ingénieur.

— Oh! ce n'était pas si grave! Avec les soins, chère tante, il n'y paraîtra bientôt plus! — telle fut la réponse consolante de William. Un jeune homme vigoureux se remet bientôt sur pied, ajouta-t-il, quand il n'a fait que gagner un refroidissement.

— Que dis-tu? Si Pellander n'avait pas envoyé, par bonheur...

— Je serais également guéri, et sans une si large brèche à ma caisse, interrompit William en plaisantant.

— Tu es vraiment un homme extraordinaire: tu ris au milieu de l'affliction; je sais bien, à la vérité, que ta maladie n'était pas des plus dangereuses.

— Assurément; et si elle avait été un peu plus bénigne encore, je me serais amusé dès Noël aux soirées de mademoiselle N...

« Tu t'abuses si tu crois tromper une vieille femme expérimentée! Ou bien voudrais-tu peut-être lancer encore une fois l'hameçon? »

« Non, je ne le lancerai pas de nouveau, répondit William, retombant, de sa gaité factice, dans le sérénité que ne l'abandonnait plus que rarement.

« Mais elle a été réellement dans une grande anxiété à ton sujet: — c'est clair comme le jour!

« Je l'en remercie, voilà tout.

« Et elle a versé des larmes sur la lettre de Pellander, que je lui ai donnée à lire: — juge toi-même! D'où crois-tu que viennent ces taches, ces altérations de l'écriture? »

« Ce n'est pas encore l'évidence pour moi, répondit William, en cherchant à cacher l'émotion qu'il avait ressentie des paroles de la vieille dame; Dieu sait d'où ces taches peuvent venir;

quelques gouttes d'eau seront tombées sur cette lettre.

« Je ne le crois pas. J'ai mes idées à moi.

« Et quand ce serait des larmes, reprit William, elle ne les a répandues que sous l'impression fugitive du moment. Marie ne peut aimer! »

Madame Uiter secoua la tête d'un air de doute.

« Qu'elle trouve le bonheur dans une noble alliance, qu'elle brille et qu'elle éblouisse, pour continuer aussi longtemps que possible le rêve qu'elle nomme la « vie. » Un jour cependant elle s'éveillera, et peut-être donnera-t-elle alors une larme sincère à celui qui lui avait offert ce qu'elle estime si peu aujourd'hui: un cœur ardent et fidèle.

« On dirait que tu as pris une résolution irrévocable; mais attends un peu, cher William; tu ne l'as pas encore vue.

« Je la reverrai sans danger, et j'ai peine à croire qu'elle conserve encore mon image dans sa brillante position actuelle.

« Explique-moi donc alors pourquoi elle n'a pas accompagné la baronne de Séegerstadt, qui est partie, il y a quinze jours, pour la capitale, et qui l'engageait à s'y rendre avec elle. La baronne en personne est venue deux fois en ville, dans l'unique but de l'y décider, et l'on eût cru que Marie accepterait avec empressement.

« Je m'étonne, en effet, qu'elle ait négligé cette occasion de respiculer à un horizon plus vaste que celui où elle brille actuellement. Mais elle a, je suppose, des adorateurs ici? »

« Bien entendu! Le négociant Keamer et le lieutenant... comment se nomme-t-il donc?... celui qui était l'année dernière à notre soirée, lui font tous les deux une cour assidue; la ba-

lance penche, dit-on, en faveur du lieutenant; Dieu sait si cela est vrai.

— Resté seul, William s'appuya contre la fenêtre, et porta ses regards sur la mansarde d'en face. Elle était inhabitée, et les vitres en étaient couvertes de givre, image fidèle, hélas! des propres espérances de l'ingénieur!

Il parvenait à feindre la tranquillité; il possédait la force de pallier, par son activité incessante, la poignante pensée du bonheur détruit de sa jeunesse; mais, intérieurement, il n'était pas aussi calme qu'il paraissait, et l'amertume des moments où il pouvait se livrer sans contrainte à ses tristes réflexions, loin de s'adoucir avec le temps, devenait, au contraire, de plus en plus vive.

Sa noble et mâle fierté lui donnait le courage de ne pas se montrer faible devant la femme qu'il adorait en secret, et jamais son indomptable passion ne se trahit ni dans ses paroles, ni dans ses regards, ni dans sa conduite. Oui, lors même que Marie aurait voulu l'encourager, William était assez fier pour feindre de ne pas comprendre ses avances. Il ne voulait pas d'une femme, quelque riche qu'elle fût, qui l'avait dédaigné autrefois parce qu'il était pauvre.

Le temps s'écoulait pour Marie dans la plus pénible attente. Déjà le retour de William datait de quelques jours, et il ne lui avait pas encore fait de visite. Enfin, il se présenta un matin, et, après avoir salué la mère de Marie avec la cordialité d'une ancienne connaissance, il s'inclina devant cette dernière de la façon la plus aimable et la félicita de son changement de fortune avec beaucoup d'empire sur lui-même.

Marie balbutia, avec une contrainte évidente, quelques paroles inintelligibles. Le ton de William, son regard, toutes ses manières ne lui

disait que trop clairement qu'il avait triomphé de son ancienne passion; elle réprima un profond soupir prêt à s'échapper de son cœur, en amenant la conversation sur un autre sujet.

La visite ne fut pas longue, et, malgré les invitations amicales de la mère de Marie, William ne la renouvela pas souvent. Mais quand il y avait de grandes réunions chez ces dames, il y assistait d'ordinaire, ne commettait plus la distraction de ne pas inviter Marie à danser, et donnait à sa conversation avec elle le tour agréable et léger qu'elle aimait, sans toutefois faire jamais la moindre allusion à leurs relations antérieures; en un mot, il se conduisait en homme aimable et instruit, accoutumé à voir la société, et n'ayant d'autre intention que de prendre part aux plaisirs du monde.

Tandis que la passion de l'ingénieur semblait se calmer de plus en plus, l'amour de Marie marchait, au contraire, à pas de géant et acquiesçait d'autant plus d'empire que William mettait plus de réserve dans sa politesse et dans sa prévenance envers elle: huit mois auparavant, Marie avait pu maîtriser ce sentiment qui le cédaît alors à un autre; mais il menaçait aujourd'hui, non seulement de dominer son cœur, mais de triompher même de sa raison et de sa fierté. Elle luttait, à la vérité, pour sauver les apparences, et elle y parvenait; mais pouvait-elle être toujours maîtresse de ses regards, et surtout de son humeur, qui passait alternativement d'une gaité forcée jusqu'à l'exagération à une mélancolie voisine du désespoir?

Vers le printemps, William retourna à la campagne, où ses occupations le rappelaient au retour de la belle saison. Il fit sa visite d'adieu à Marie, et peu s'en fallut qu'elle ne perdît en cette circonstance le fruit de tous les efforts

trait distin  
huit l  
phéne  
cette  
astre  
irisée  
que c  
tincte  
les cr  
l'anné  
gious  
ronne  
lumière  
l'atm  
parlé  
fabule  
hard  
Voici  
journa  
quelq  
mand  
ques  
sans i  
A  
Reinh  
rie Ro  
et lais  
quel  
qualité  
L  
les la  
prince  
lui lai  
Reinh  
léguat  
ses ri  
posés  
de Lo  
en Eu  
que d  
nomm  
baptisé  
O  
cet h  
premi  
à l'hé  
de 12  
fortun  
n'a pa  
en rev  
avance  
l'hérit  
somm  
affran  
L  
égale  
l'un  
retrai  
fondé  
décent  
gie, M  
fortem  
arabe,  
expos  
trouve  
M  
Kabyl  
Bougi  
payer  
vendre  
M. W  
qui re  
qu'elle  
comba  
obscur  
expir  
qu'elle  
d'elle  
Q  
génie  
forcé.  
—  
Ces  
d'une  
efforts  
d'un s  
pièce.  
Les  
Tar  
d'arde  
tion q  
des,  
plus  
soutie  
venue  
Malco  
renco  
Wallj  
elle,  
étaient  
perspi  
point.  
Au  
march  
présen  
A l  
rechet  
dont n  
de la  
nation